

**Les représentants du personnel CFDT au  
CHSCT**

**CFDT Interco 33 – section SDIS 33**

56, Cours du Maréchal Juin  
33000 Bordeaux

à

**Monsieur le secrétaire du CHSCT  
du SDIS de la Gironde**

22, Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33081 Bordeaux

Bordeaux, le 15 septembre 2017

**Objet : demande déclenchement d'une enquête CHSCT**

Monsieur le Secrétaire,

Les représentants du personnel CFDT Interco 33 section SDIS 33 au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, ont été informés du décès d'un agent du SDIS de la Gironde, intervenu dans les locaux du centre de secours d'Ambès en juillet et découvert par des agents en garde sur ce centre.

Il nous semble nécessaire de mettre en place une analyse approfondie de cet événement sur l'impact indéniable auprès des agents. Celle-ci pourrait être réalisée par le CHSCT ou confiée par celui-ci à un expert agréé : l'article 41 du décret n°85-605 ouvre la possibilité de diligenter une telle démarche.

A ce titre, nous demandons par ce courrier, le déclenchement d'une enquête par le CHSCT afin de permettre de dégager les orientations à prendre pour une réelle politique de prévention sur ce domaine.

Nous souhaitons ainsi attirer l'attention de la Direction du SDIS de la Gironde sur la nécessité aujourd'hui d'initier au sein de l'établissement une démarche globale adaptée, incontournable pour l'avenir. Dès lors, la mise en place d'une cellule de veille RPS pour les agents concernés - laquelle pourrait par exemple permettre une orientation vers des structures de prise en charge autres que celle du SDIS de la Gironde - nous paraît nécessaire.

C'est pourquoi, nous demandons la création rapide d'un groupe de travail sur ce thème afin de faire face avec efficacité et sans tabou à la survenance de tels événements au sein de l'établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de notre considération.

**Les représentants du personnel CFDT au  
CHSCT**